

# Rapport scientifique

Résumé

de la Caisse Commune  
de l'Alimentation  
de Gironde



Vers une  
**Sécurité Sociale**  
**de l'Alimentation**  
en Gironde

Nou.  
2025

# Sommaire



3

## Contexte

4

## Objectifs et méthode de la recherche-action

6

## Expérimenter la démocratie alimentaire et un système de solidarité

- Les profils des expérimentateurs et expérimentatrices
- C'est quoi la participation ?
- Cotiser, c'est quoi au juste ?
- La vie des caisses : une "école de la démocratie" ?
- Les contraintes pour faire vivre la démocratie
- Les goûts au sein des caisses : facteurs de distinction ou de dépassement des classes sociales ?

14

## Usages de l'allocation et transformations des pratiques alimentaires

- Une augmentation du pouvoir d'achat qui interroge la gestion du budget au sein des foyers
- Un effet significatif mais temporaire sur la précarité alimentaire
- Les MonA ont transformé les assiettes, sans satisfaire pleinement les besoins
- Un changement des lieux mais pas des logiques d'approvisionnement
- Un effet plus large sur le bien-être et le lien social

22

## Conventionnement et écologisation des filières

- Une charte de conventionnement construite en amont de l'expérimentation
- Un processus qui révèle des liens préexistants
- Une souplesse désirée et une hétérogénéité qui fait débat
- Une diversité de points de vente et de professionnelles
- Un soutien important mais souvent à distance
- Points de vente : des impacts économiques parfois significatifs mais des changements marginaux

30

## Que retenir ?





# Contexte

**L**a proposition de Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) vise à transformer les systèmes agricoles et alimentaires vers plus de durabilité et de justice sociale. Depuis son émergence (2019), elle a reçu le soutien d'associations, de collectifs et de syndicats qui s'en sont emparés pour l'expérimenter à une échelle locale. En Gironde, une expérimentation d'envergure a débuté en 2023 aboutissant à la mise en place d'une caisse commune de l'alimentation, lancée en mars 2024. Cette expérimentation est portée par l'association Acclimat'action et soutenue notamment par des collectivités locales (Département de la Gironde, ville de Bordeaux via son Centre Communal d'Action Sociale et ville de Bègles).

D'avril 2024 à mars 2025, 178 ménages, correspondant à 391 personnes issues des quatre territoires de l'expérimentation ont pris part à la caisse en cotisant (selon un principe d'auto-détermination), en participant aux réunions des caisses locales et en utilisant leur allocation pour acheter leur alimentation. L'allocation était calculée selon une base de 75 MonA par foyer + 75 MonA par personne composant le foyer (une MonA étant égal à 1 euro). Les ménages ne pouvaient dépenser cette allocation que dans les magasins qu'ils avaient eux-mêmes conventionnés à partir d'une Charte Commune de conventionnement des produits et des lieux qu'ils avaient également élaborés. La gouvernance de l'expérimentation est assurée par les citoyen·nes participant à l'expérimentation, ainsi que par les représentant·es des structures fondatrices de l'association Acclimat'action. Cette dernière gère également l'animation des caisses de l'alimentation et son budget de fonctionnement, constitué à la fois par des cotisations des participant·es et des subventions publiques et privées.

# Objectifs et méthode de la recherche-action

**C**e rapport scientifique porte sur cette première année effective d'expérimentation de la caisse girondine de l'alimentation qui fait suite à une première année et demi de prototypage (janvier 2023 à février 2024). Il rend compte de la mise en place de différentes opérations de recherche visant à documenter trois dimensions de l'expérimentation : l'accès à l'alimentation, la dimension démocratique liée au fonctionnement de la caisse, le conventionnement et la transformation des filières.

Cette dynamique de recherche s'inscrit directement dans le projet et sa gouvernance. Loin de produire une analyse froide et distanciée, l'équipe de suivi participe aux échanges, anime des temps de travail, répond aux sollicitations et construit les connaissances dans le dialogue avec les différent·es acteur·rices. La mise en œuvre de cette enquête a été permise et précédée par des sessions de formation et de sensibilisation à la démarche de recherche des participant·es à l'expérimentation. Ce faisant, différentes méthodes de recherche (qualitative et quantitative) ont été mises en place :

## Accès à l'alimentation :

- Questionnaire en ligne en deux vagues, une au début (mars – avril 2024 – 132 questionnaires) et une à la fin de l'expérimentation (février - mars 2025 – 104 questionnaires) pour documenter les variables sociodémographiques, les pratiques alimentaires, les habitudes en matière d'approvisionnement, ou encore la participation citoyenne.
- Carnets d'approvisionnement en deux vagues, une au début (mars – avril 2024 – 109 carnets) et une à la fin de l'expérimentation (février - mars 2025 – 82 carnets). Complétés pendant 14 jours par les participant·es, ces carnets ont permis d'observer les transformations de l'accès à l'alimentation au cours de l'expérimentation.
- 45 entretiens semi-directifs ont été réalisés avec les participant·es entre décembre 2024 et mars 2025. Ils ont permis de mieux cerner les processus amenant ou non à un changement de pratique (alimentaire ou d'approvisionnement), de même que la diversité des manières de s'approprier une expérience démocratique.

## Dimension démocratique des caisses :

- 49 comptes-rendus d'observation participante des caisses locales et communes réalisés par les chercheur·es. L'immersion sur la longue durée lors des réunions des caisses a permis de recueillir des données fines de première main et ainsi de complexifier les données recueillies par entretiens ou questionnaires.

- 12 ateliers réflexifs selon la méthode URBAL qui vise à caractériser une innovation sociale dans le domaine de l'alimentation, ainsi qu'à en saisir la portée, grâce à des ateliers et des focus group rassemblant les différentes parties prenantes de cette innovation sociale.

### **Conventionnement et transformation des filières :**

- Questionnaire pour construire une base de données synthétique des caractéristiques des points de vente et de l'opinion des professionnel·les.
- 37 entretiens semi-directifs avec les professionnel·les (agriculteur·ices, commerçant·es, artisan·es) et les bénévoles qui y travaillent et sont particulièrement impliqué·es dans les relations avec les caisses.
- Relevé exhaustif et anonyme des transactions sur un mois dans deux des quatre points de vente ayant concentré le plus de transactions afin de saisir la composition des paniers conventionnés dans les lieux de distribution les plus fréquentés par les participant·es.

# 1.

Expérimenter  
la démocratie  
alimentaire et  
un système de  
solidarité



# Les profils des expérimentateurs et expérimentatrices

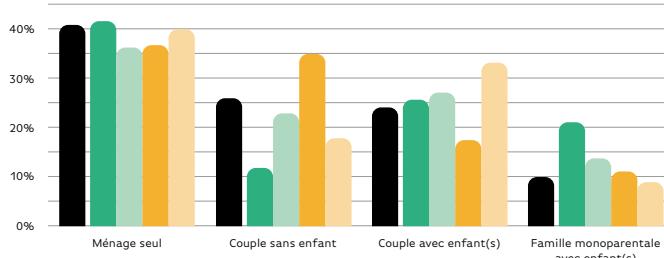
Pour remplir les objectifs de représentativité, deux variables ont été choisies : **les niveaux de revenus et la composition familiale**.

Quatre catégories ont été créées dans les deux cas. Les participant.e.s ont également choisi de **survaloriser de 30%** la part des ménages situés dans la catégorie des "revenus bas", dans le but d'augmenter l'action du projet sur la lutte contre la précarité.

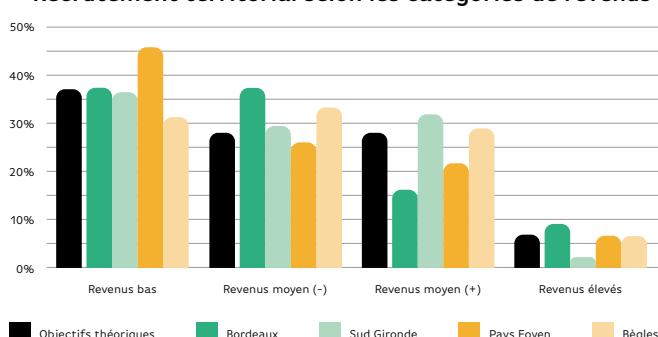
Ainsi, **58% des foyers sont concernés par la précarité alimentaire** (quantitative et/ou qualitative), **25% ont recours à l'aide alimentaire** (contre 10% en France) et **43% sont sous le seuil de pauvreté** (contre 15 % en France).

Si l'on prend en compte les quatre territoires, **les objectifs théoriques de recrutement ont été atteints**, en revanche, à l'échelle territoriale, **des écarts de recrutement sont observables** :

## Recrutement territorial selon les catégories familiales



## Recrutement territorial selon les catégories de revenus



**Composé de 178 foyers pour 391 personnes**, le groupe mêle diverses conditions sociales (41% ont un emploi, 23% sont retraité.es et 14% au chômage).

**Fortement diplômé.es** (51% ont un niveau Bac+3 contre 25% en Gironde), les volontaires sont pour la plupart **déjà engagés** (72% font partie d'une association).

Une partie conséquente était **déjà inscrite dans des pratiques alimentaires dites durables** (54% consomment du bio au moins une fois par semaine, contre 34% en France). Une autre partie était **plus éloignée** de l'alimentation durable, **pour des motifs principalement économiques** (pour 83% le prix étant le frein majeur à l'achat de produits bio).

Une expérimentation pensée comme universelle mais basée sur une représentativité orientée



## Trois profils types des volontaires :



### Les "convaincu.e.s"

Ils adhèrent et se projettent dans la dimension transformative du projet. Ils étaient déjà inscrits dans un processus de transformation de leur alimentation avant le projet pour des raisons écologiques, sociales ou de santé.



### Les "opportunistes"

Ils souhaitent bénéficier d'un avantage qui se présente à eux. Peu sensibles à la dimension politique du projet, ils ont parfois été aiguillés par un tiers pour participer au projet. Beaucoup ont néanmoins la volonté de changer leur alimentation.



### Les "curieux.ses"

Ils sont intrigués par la démarche et demandent à voir ce que peut donner une utopie en action. Parfois sceptiques sur le projet, la dimension collective de vivre une expérience en commun les intéresse parfois plus que la thématique.



## Pour la suite :

Quelles stratégies d'élargissement, de recrutement et d'accueil de futur.es participant.es sont à envisager à l'avenir ?

Deux défis sont en tension :

- Continuer à faire vivre l'ambition d'universalité que porte le projet et qui s'exprime à travers des critères de représentativité déterminés.
- Préserver des formes d'engagement et de participation sur lesquelles reposent les caisses et qui sont inégalées selon les profils sociologiques.

## ...Consommer !

Par la MonA, consommer cesse d'être uniquement un acte individuel. En s'inscrivant dans une **perspective de transformation du système alimentaire**, il acquiert une dimension collective qui modifie la façon dont il est envisagé : **consommer devient une des dimensions d'un pouvoir économique efficient**.

## ...Animer !

L'objectif d'**émancipation** que porte le projet de SSA amène à s'interroger sur la place des participant.e.s dans la **fabrication du cadre d'animation des caisses**. Si certain.e.s se sont impliqué.e.s dans la préparation des temps d'animation, constatons néanmoins que sur ce plan, le **transfert du rôle d'animation est resté ponctuel et très limité au cours de l'année**. Cette mission étant restée largement portée par les salariées de l'association.

## ...Cotiser !

Pilier de la SSA, la **cotisation soutient une démocratie économique** en permettant aux participant.e.s d'exercer un pouvoir d'agir économique autour de deux modalités : **la contribution à une solidarité collective et l'orientation des actes d'achats**. Son caractère universel légitime chaque cotisant.e dans la gestion de la caisse en réduisant en partie le **poids des inégalités économiques**.

## C'est quoi la participation ?

Dans la SSA, la **souveraineté citoyenne** est le pilier qui fabrique la **légitimité d'action** pour envisager la **transformation des systèmes alimentaires**. Cette participation est principalement perçue à travers le **conventionnement démocratique**. L'expérimentation montre à quel point il est crucial de ne pas s'arrêter à cette seule dimension. La prise de décision n'est que l'aboutissement d'un processus mêlant une multitude d'actions qui toutes participant pleinement de la vie de la caisse. Elles permettent au plus grand nombre de **trouver une place, au service du collectif, dans une dynamique de développement du pouvoir d'agir individuel et collectif** en agissant dans et en dehors de l'expérimentation. **En ce sens, participer c'est...**

## ...Incarner !

Peu à peu, des participant.e.s ont souhaité **s'investir en dehors de l'enceinte des caisses locales et communes**. À mesure de l'appropriation du projet et de ses différentes dimensions, certain.e.s ont souhaité **jouer un rôle de représentant.e.s** comme au sein du Conseil d'Administration d'Acclimat'aktion. D'autres se sont faits "**porte-parole**" en témoignant de l'**expérience qu'ils et elles vivent** dans des événements publics, ou des médias locaux et nationaux.

Pour des exemples de prise de parole c'est ici



## ...Faire !

Dans le cadre du processus de conventionnement, les participant.e.s ont pu **s'impliquer** dans une démarche concrète, **en allant à la rencontre des structures à conventionner**, en échangeant avec eux et en restituant leurs observations au reste du groupe. Cette dynamique d'action s'est également illustrée à travers **l'organisation et la participation à divers événements** au cours de l'année comme des événements festifs autour de la SSA, des ateliers de cuisine participatifs, **permettant de formaliser, par l'action, la participation au projet**.

# Cotiser, c'est quoi au juste ?

Le projet a permis de révéler les **multiples dimensions économiques, sociales et morales** que revêt ce pilier de la SSA. Le principe de la cotisation a été bien accepté : pour 82 % des foyers, elle n'a pas eu de véritables impacts sur leur budget. **Elle n'a donc pas été perçue comme une contrainte** étant basée sur un système de confiance et de responsabilité (auto-détermination guidée).

**Dans le détail, l'enquête montre que :**

Le coût de la cotisation (calculé en taux : pourcentage du revenu) n'a pas été réparti de façon égalitaire. Ce sont les foyers les plus précaires qui ont proportionnellement cotisé le plus même si ce sont les plus hauts revenus qui ont les montants de cotisation (en valeur absolue) les plus élevés. Cette dégressivité du taux de cotisation, qui accentue les inégalités économiques entre les foyers, est compensée par les allocations dont le cumul annuel reste avantageux pour les plus bas revenus (en moyenne 2040€ pour une année pour les revenus bas et 460€ pour les revenus hauts).

Les foyers les plus aisés ont fait état d'une "barrière psychologique" à l'idée de cotiser des montants parfois très importants et ce, même si l'allocation qu'ils percevaient pouvait l'être tout autant. Ainsi, seuls 4,4% des foyers ont cotisé au-delà du montant d'allocation qu'ils percevaient (contre 25% à Montpellier). Cette comparaison permet de déceler les limites d'une cotisation basée sur l'auto-détermination qui ne permet pas de mettre en place une logique redistributive.

Une logique gestionnaire de l'allocation a été observée amenant certains foyers à déclencher le paiement de leur cotisation seulement lorsqu'ils en avaient besoin (en moyenne 20,5% des foyers ne cotisent pas chaque mois).

## D'autres corrélations observées à analyser :

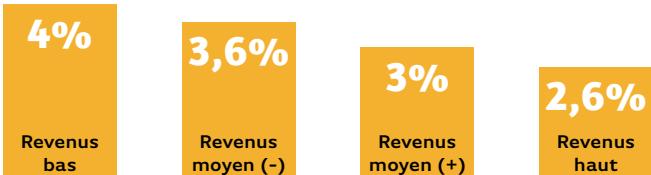
- **Plus les foyers sont diplômés**, plus leur taux de cotisation est élevé.
- **Plus les foyers participent aux caisses**, plus le taux et la régularité de leur cotisation est élevé.

**Une contribution partagée mais inégale**

**3,6%**  
Moyenne du taux mensuel de cotisation de l'ensemble des participants

**50€**  
Moyenne mensuelle du montant de cotisation de l'ensemble des participants

### Taux moyen de cotisation mensuel



### Montant moyen de cotisation mensuel



**24%**  
**(2,5%)**

Part des participant.e.s à la règle minimale et taux de cotisation moyen mensuel

Ces éléments montrent que dans le cadre de cette expérimentation, envisagée selon le modèle de la protection sociale basée sur la socialisation d'une partie des ressources, **il se maintient chez les participant.e.s une forte logique caritative** dans le principe de participation économique au dispositif. Ajouté au caractère non-contraintant, l'utilisation du terme "cotisation" ne décrit donc pas la logique en oeuvre, le terme de "**contribution**" serait plus adapté.



## Pour la suite :

### Quelle redistribution des richesses avec une cotisation auto-déterminée ?

Si l'auto-détermination de la cotisation a été essentielle pour instaurer un climat de confiance et de responsabilité auprès des volontaires, elle ne permet pas spontanément d'établir une redistribution économique. Peut-on opérer une forme de redistribution des richesses uniquement à partir de la bonne volonté ou ne peut-elle passer que par la mise en place de règles de cotisation contraignantes ? À ce stade, les réflexions de la Caisse commune convergent plutôt vers une cotisation obligatoire et fixée selon ses revenus.

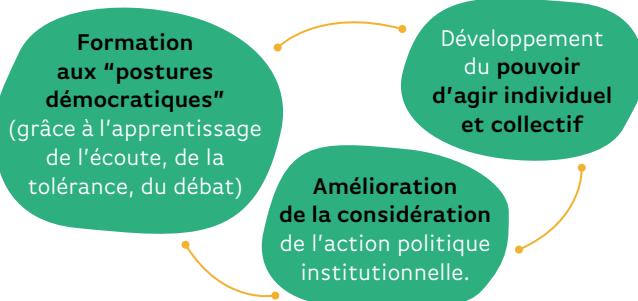
# La vie des caisses : une “école de la démocratie” ?

Globalement, les caisses locales ont été **des espaces de brassage social**, permettant à la diversité des profils de se rencontrer. Bien qu'habitant le même territoire, les participant.e.s n'avaient pas les espaces et les occasions pour échanger et **se former aux enjeux de l'alimentation**. C'est à ce besoin que les caisses ont répondu de manière originale grâce à l'action des binômes d'animatrices qui a été centrale pour permettre à ce cadre sécurisant d'exister.

L'enquête montre à quel point **le travail sur le conventionnement** a été important : il a permis de **créer les conditions d'un travail collectif** en matérialisant les limites des connaissances individuelles face à la multitude des questions que soulève cet objectif.

**Cette ignorance partagée crée les conditions d'une humilité collective.** Elle permet la mise en route du processus de formation de la connaissance de cause, constituant le socle de ce que serait une citoyenneté alimentaire.

Les caisses ont aussi constitué un espace de :



“ **Ce qui est formidable c'est de rencontrer des gens pas dans la même condition que toi. [...] Ils ont la même idée et le même projet. Ils ne parlent pas de la même manière.** ”

**J'ai trouvé ça fantastique. C'est vrai qu'il y a des gens avec qui tu n'aurais jamais parlé. Tu rencontres dans la rue, tu ne fais pas attention. Toi, tu es dans ta vie. Eux, ils sont dans leur vie. Moi, je trouve que cette rencontre-là a été superbe. Elle a été vraiment quelque chose... d'unique. Je suis sûre que celui qui a inventé la sécurité sociale a dû ressentir les mêmes choses que nous on a ressenti.”**

## L'art de faire de la politique sans en parler

**Un double préalable** a été observé pour faire fonctionner ces espaces démocratiques diversifiés : **le rejet de toutes références explicites à une idéologie politique partisane et la mise à distance du caractère politique du projet** comme le souligne cette participante du Sud Gironde :



“ **“Je veux dire que je suis apolitique... Je n'ai pas de tendance, c'est que en général quand c'est politique je fuis”** ”

De là, un paradoxe : **les caisses sont à la fois reconnues comme des espaces apolitiques par les moins politisés des participant.e.s tout en conservant une forte valeur politique pour les profils plus militants.** Ceci montre la grande plasticité d'interprétation que cet espace approprié peut revêtir.

Cette forme de dépolitisation des discours s'accompagne en revanche d'une **revendication commune de ne surtout pas laisser la main sur les modalités de prises de décision et les orientations du projet.** En somme, s'il est préférable de ne pas mettre en avant le caractère politique du projet pour préserver la diversité, il n'est en revanche **pas envisageable de confier son pouvoir décisionnaire** - donc politique - à un tiers.



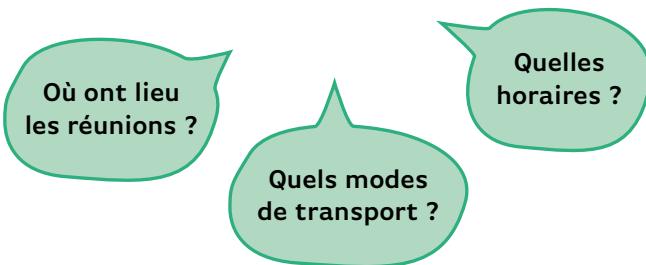
## Pour la suite :

### Tous et toutes des citoyen.ne.s alimentaires ?

L'ambiguïté autour des aspirations politiques, partisanes et apolitiques de chacun.e au sein des caisses locales a permis de faire vivre un dialogue citoyen éclairé. Est-ce que le maintien d'une telle ambiguïté au niveau local est envisageable dans le cas d'un changement d'échelle de la caisse commune de Gironde et de l'instauration d'un rapport de force politique et institutionnel avec les acteurs clés des systèmes agricoles et alimentaires ? Dans cette perspective, l'idée d'une “citoyenneté alimentaire” partagée ne pourrait-elle pas rassembler ces habitant.es aux rapports différenciés à la politique ?

# Les contraintes pour faire vivre la démocratie

Dès le lancement, le fait que certaines caractéristiques sociales allaient rendre plus difficile **la participation à la vie des caisses** avait été anticipé. Ces difficultés impactent la dynamique démocratique. Elles mettent en évidence la nécessité de ne pas simplement **penser la démocratie selon le prisme des règles de fonctionnement**, mais également de **réfléchir en termes de matérialité concrète**.



La contrainte la plus partagée par les participant.e.s pour venir en caisse étant justement :



Pour tenter de limiter cela, la détermination des lieux et horaires de réunions a fait l'objet d'une attention particulière.

**La dimension territoriale est également fondamentale :** pour qu'une dynamique prenne, il faut qu'elle soit rattachée à un territoire qui fasse sens dans le quotidien des acteur.ice.s !



Par sa trop grande superficie (Sud Gironde), ou par la frontière réelle et symbolique que constitue la Garonne (Bordeaux Nord/Benauge), ces deux caisses ont expérimenté **certaines difficultés dans la mobilisation citoyenne**. Les efforts déployés (covoiturage, mise à disposition de véhicule) ont néanmoins permis de **compenser ces contraintes** et de faire de ces deux territoires les plus participatifs du projet.

Un projet universel aux "coûts de participation" inégaux mais partagés

Au-delà de ces efforts organisationnels et logistiques, les participant.e.s ont également fait référence à **des efforts intellectuels** comme frein à leur participation.



Participer aux caisses nécessite de réelles compétences.

Malgré les méthodes de l'éducation populaire utilisée pour dépasser ses appréhensions, **certaines personnes ont préféré se mettre en retrait**. Elles l'expliquent, soit parce qu'elles n'avaient pas l'envie, que ce n'était pas ce qu'elles recherchaient en intégrant ce projet,

soit parce qu'elles n'étaient pas en mesure d'accorder suffisamment de temps et d'énergie pour se mettre en condition, **entraînant parfois un sentiment de culpabilité**.



Ces mises en retrait progressives ont resserré petit à petit le groupe d'engagés au sein des caisses.

**Un noyau dur autour du principe d'un "quart actif" s'est constitué.** Cette expression désigne le fait qu'en prenant la quasi totalité des variables qui décrivent notre panel de participant.e.s (revenu, composition familiale, niveau de diplôme, etc.), **on note une participation d'environ 25%** dans chacune de ces composantes.

**La conséquence de cette dynamique est le fort risque de sursollicitation de ce noyau d'investi.e.s qui compensent le retrait des autres.**



Pour la suite :

Comment les caisses doivent-elles tenir compte des "coûts de participation" différenciés entre les participant.e.s tout en faisant vivre son ambition d'accessibilité et d'universalité ?

Dès lors, comment faire vivre un droit à l'alimentation, objectif porté par le projet d'expérimentation et plus largement par la SSA, sans tomber dans des formes d'injonction à la participation ?

# Les goûts au sein des caisses : facteurs de distinction ou de dépassement des classes sociales ?

“ “Il y a eu vraiment un changement avec la MonA... déjà, il y avait plein de coins qu'on ne connaissait pas. Et pourtant, ça fait longtemps qu'on est là. Donc, on a découvert d'autres lieux d'approvisionnement. Et puis, c'est là où on s'est rendu compte que ça n'avait rien à voir avec les légumes qu'on achetait au Leclerc”. (Participant, Pays Foyen)

**Les caisses alimentaires valorisent-elles les goûts des classes supérieures au détriment de ceux des classes populaires ?**

Ainsi, les plus grands efforts de changements (de goûts, de pratiques, d'organisation, appropriation des lieux, etc.) ont été faits par ceux dont les pratiques alimentaires étaient les plus éloignées des normes véhiculées (bio, local, de saison) par le projet, et qui se trouvent être majoritairement associées aux classes culturelles supérieures.

Autrement dit : **la charge du changement a été plus importante pour les classes populaires et précarisées.**  
La conclusion est que si le projet est universel, son “côté” de participation est inégalitaire entre les participant.e.s à la défaveur des plus précaires.



“ “Cela n'a pas changé fondamentalement ma manière de consommer. J'allais déjà dans certains magasins qui après se sont retrouvés conventionnés. Donc, ce que ça fait, c'est que ça m'a confortée dans mes choix”. (Participant, Bégles)

Depuis Pierre Bourdieu (1979), nous savons que les goûts alimentaires ne sont pas seulement des préférences individuelles, mais des **manifestations de la position sociale**. Ce que l'on aime manger, comment on mange, et pourquoi, reflète notre **habitus**, c'est-à-dire l'ensemble des dispositions acquises par notre **éducation et notre classe sociale**. Nos goûts et nos dégoûts alimentaires sont des moyens de nous distinguer des autres ou de leur ressembler.

## Pour la suite :

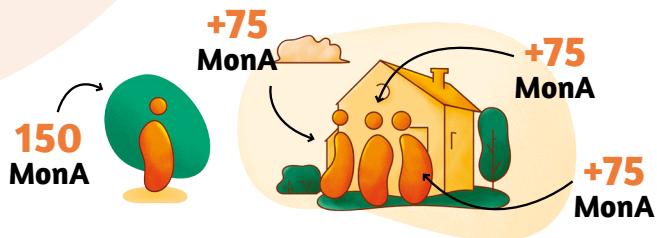
Les caisses ont-elles pour ambition de démocratiser l'accès à une alimentation préalablement définie comme durable ou d'établir les conditions d'un accès démocratique à une alimentation choisie et partagée ?

# 2.

## Usages de l'allocation et transformations des pratiques alimentaires



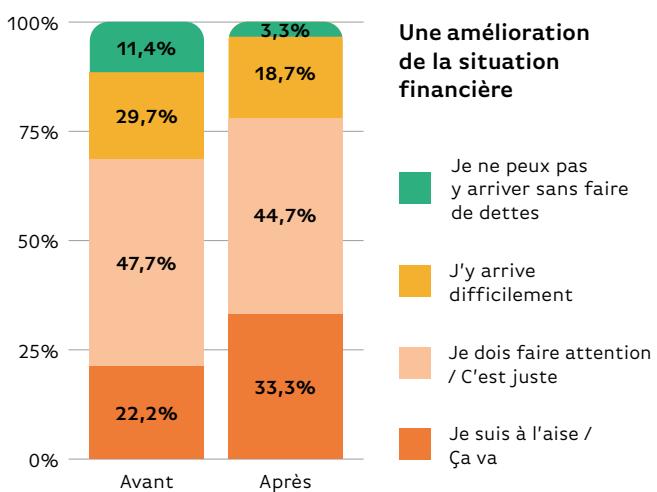
# Une augmentation du pouvoir d'achat qui interroge la gestion du budget au sein des foyers



Chaque mois, les foyers ont reçu une allocation définie en fonction de la composition familiale pouvant aller de **150** à **525€**. **190€ : allocation mensuelle moyenne**.



L'allocation a permis de réduire la tension sur le budget alimentaire, tout en réduisant le stress associé.



Les foyers ont pu économiser sur leur budget alimentaire en faveur d'autres postes du budget qui contribuent à leur bien-être.

**“Déjà je me sens soulagée, je n'ai plus à me faire du souci sur ce que je vais pouvoir manger à la fin du mois”**  
(Participante, Bordeaux)

**“Le changement, c'est que je ne dépensais plus pour la nourriture. Donc, j'avais plus d'argent pour mon loisir, pour offrir des choses à mes enfants. C'était plus facile pour moi.”**  
(Participante, Bègles)



Cependant, l'expérimentation est venue déstabiliser le rapport à l'argent et à la valeur de l'alimentation.

Une impression de trop dépenser, de surconsommer, de façon même déraisonnable :



**“Ça m'incitait à dépenser plus. (...) Je dis, il faut que je dépense. Ils me donnent, il faut que je le dépense. Oui. Mais tu vois, parce qu'on est... Moi, je ne dépense pas pour dépenser. Tu vois ? C'est toujours réfléchi, moi, mes dépenses.”**  
(Participante, Bègles)

Des prix plus élevés qui limitent le gain de pouvoir d'achat :

**Prix moyen par article avant et après l'expérimentation :**



S'adapter au référentiel de prix des produits conventionnés peut être déstabilisant. **Même avec un budget alimentaire plus élevé, il est difficile de modifier ses logiques d'achat.**



**“J'ai eu du mal à rentrer dans le processus d'acheter des produits chers. Je me suis toujours débrouillée pour acheter des produits bon marché, mais de qualité. Et là, j'ai eu du mal à faire cette démarche.”**  
(Participante, Bègles)

L'expérimentation a permis de **déconstruire** peu à peu l'idée que "bien manger" était toujours plus cher.

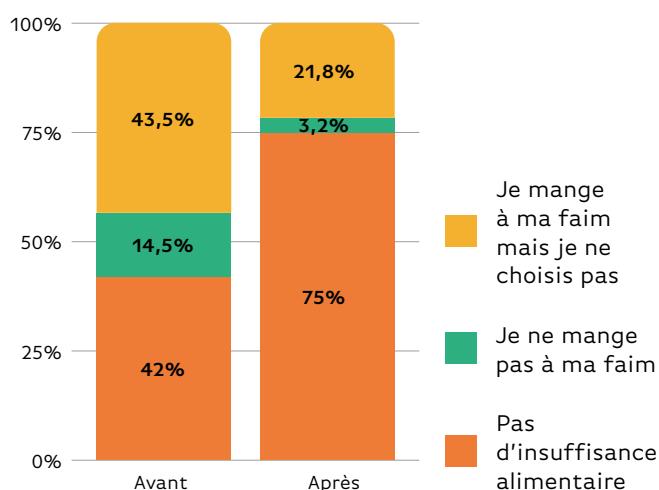
# Un effet significatif mais temporaire sur la précarité alimentaire

Pour certains foyers en situation de précarité alimentaire, **l'allocation a permis de répondre aux besoins alimentaires en termes de quantité, ou de consommer des aliments souhaités** et non ceux imposés par les conditions financières.

## Réduction de l'insuffisance alimentaire

**Baisse de 80% de la précarité alimentaire quantitative (je ne mange pas à ma faim).**

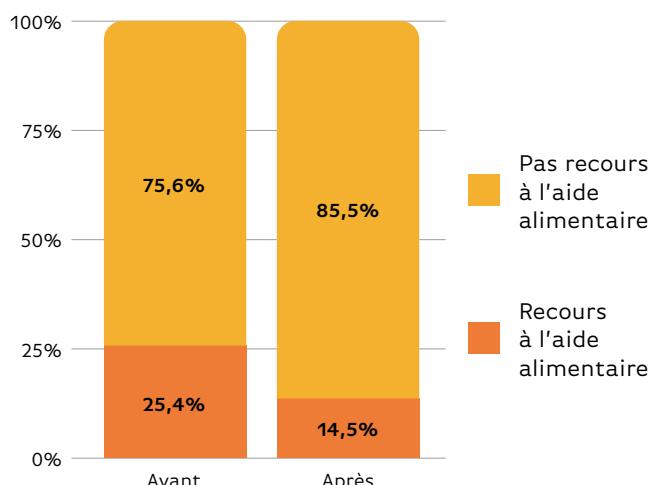
**Baisse de 50% de la précarité alimentaire qualitative (je mange à ma faim mais je ne choisis pas).**



Elle a permis de **compléter, voire de se substituer au soutien fourni par l'aide alimentaire**.

## Réduction du recours à l'aide alimentaire

**42% des foyers concernés n'ont plus recours à l'aide alimentaire**



## Des confusions entre SSA et aide alimentaire :

Certain.e.s participant.e.s percevaient l'allocation comme **une forme d'aide alimentaire "déguisée"**.

Les relations entre caisse de l'alimentation et aide alimentaire, peu abordées au sein des caisses locales, ont parfois **suscité des interrogations chez les foyers concernés** :

**Comment gérer ce nouveau budget ?**

**L'allocation va-t-elle me faire perdre mon droit à l'aide alimentaire ?**



**“À un moment donné, moi, j'avais l'impression, mais c'est juste un ressenti personnel, qu'en substituant de l'aide alimentaire, c'est une autre forme d'aide alimentaire...”**

(Participant, Pays Foyen)

## L'appréhension de la fin de l'expérimentation et du “retour à la normale”.

La caisse de l'alimentation en Gironde s'est lancée en mars 2024 pour **une durée déterminée**. En entrant dans les caisses locales, les participant.e.s **avaient conscience que l'expérimentation avait une fin** et pour certain.e.s, surtout les plus précaires, cela signifierait aussi **la fin de l'accès à ces nouveaux lieux et produits**. Pour ces derniers, l'opportunité de prendre de nouvelles habitudes alimentaires a été nuancée par **l'appréhension du "retour à la normale"**.

**“Maintenant c'est sûr que là quand ça va s'arrêter je me dis ah ouais bon donc on aura moins forcément si ça continue, alors j'espère que ça va continuer on aura forcément beaucoup moins, alors du coup je me dis je vais devoir retourner à... mes anciennes habitudes. Ça m'enchant pas du tout, mais que faire d'autre quoi...”**

(Participant, Bordeaux)



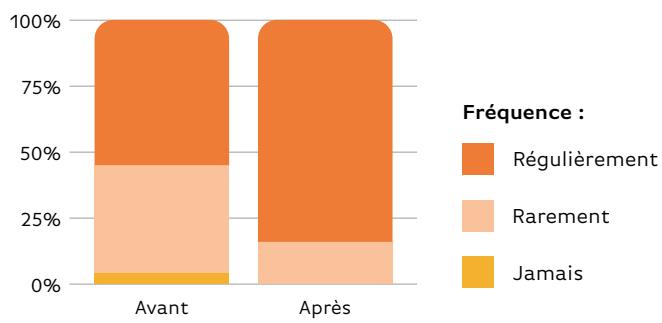
# Les MonA ont transformé les assiettes, sans satisfaire pleinement les besoins

## Une transformation de la qualité perçue des produits, sans changement majeur de l'alimentation.

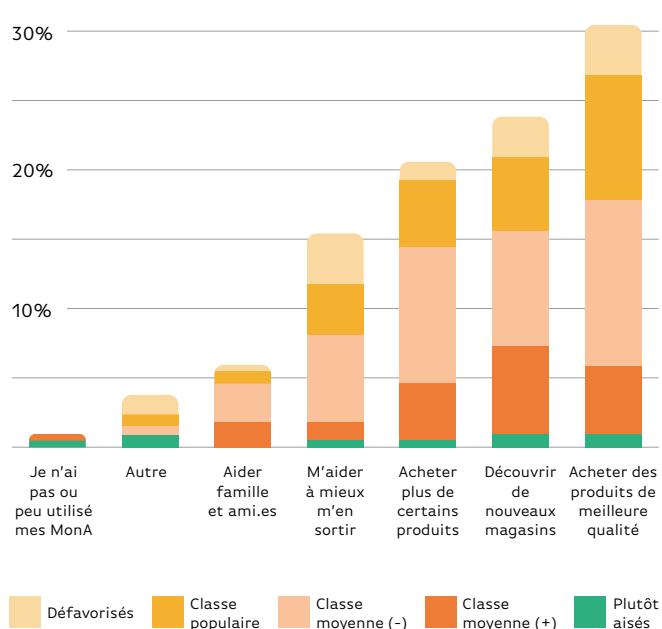
Les critères de la charte définissent les notions de qualité et de durabilité, valorisant par exemple le conventionnement de produits bruts, peu transformés ou porteurs de labels. Cela s'est traduit en pratique par l'augmentation de la part de produits biologiques dans les achats des participant.e.s\*, et l'attention portée à la qualité des produits achetés en MonA.

*\*(même si des produits non biologiques sont conventionnés)*

## Augmentation de 53% de la consommation régulière de produits bio



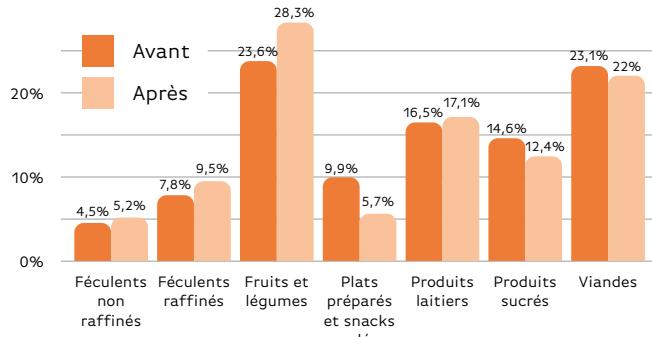
## Pour quoi j'utilise mes MonA ?



Cette transformation dépend cependant de la classe sociale : les foyers les plus aisés ont plutôt été confortés dans leurs habitudes alimentaires alors que les plus défavorisés ont connu plus de changement dans leurs assiettes.

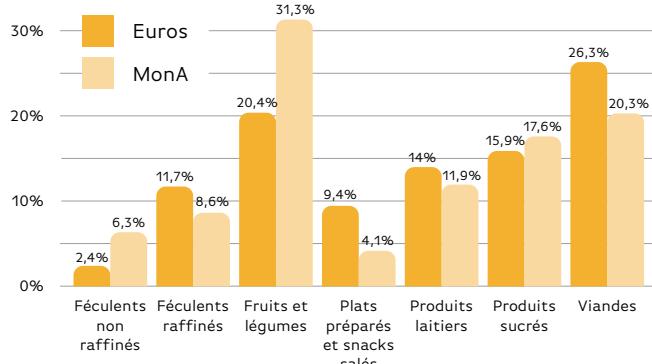
Les besoins et les régimes alimentaires des participant.e.s n'ont pas fondamentalement changé.

## Évolution de la part (en poids) des différentes catégories d'aliments dans le panier alimentaire des foyers



Les MonA ont principalement été utilisées pour acheter des fruits et légumes frais et parfois se permettre des produits plus chers comme la viande et le fromage.

## Répartition du budget alimentaire entre euros et MonA selon les catégories d'aliments



## Une offre conventionnée qui ne satisfait pas tous les besoins.

Les foyers ont continué à faire des achats alimentaires en-dehors de la MonA. Pour 60% d'entre eux, cela est dû au fait que certains produits ne trouvaient pas leur équivalent conventionné, en raison de la limite de l'offre conventionnée sur le territoire et des critères de conventionnement.

## Vers une uniformisation des assiettes ?

Le conventionnement des produits, parfois jugé trop restrictif, a un effet normatif sur ce qu'est une "alimentation de qualité et bonne pour la santé". Il ne traduit pas la diversité sociale et culturelle des régimes alimentaires. L'achat de produits hors MonA a pu être culpabilisant pour certaines personnes, leur donnant l'impression de "mal faire".

# Un changement des lieux mais pas des logiques d'approvisionnement

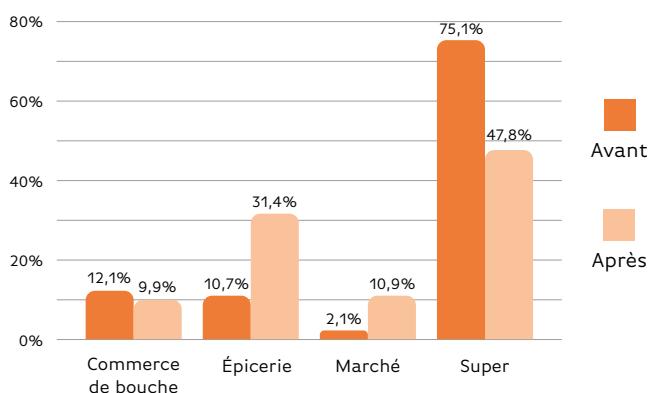
Les participant.e.s ont été globalement **satisfait.e.s des points de vente conventionnés**, et témoignent de leur enthousiasme et de leurs découvertes.



**“Je les aime beaucoup et je trouve que j'aime bien leurs produits, je sais d'où ils viennent. Et [magasin conventionné] parce qu'il y a une variété, ils sont très bien aussi.”** (Participant, Bordeaux)

L'expérimentation a réduit de plus de **36%** les achats dans les grandes surfaces au profit des épiceries et des producteurs sur le marché. Pourtant, le besoin de regrouper ses approvisionnements dans le temps et l'espace reste important. Les points de vente diversifiés (de type supermarché) ont été privilégiés par les participant.e.s, aussi bien avant que pendant l'expérimentation.

## Répartition des dépenses (euros et Mona) par type de points de vente



Le fait que beaucoup de points de vente conventionnés soient spécialisés a parfois été vécu comme une contrainte.



**“Il n'y avait pas tout à [magasin conventionné], (...) alors qu'à [grande surface], on avait tout et puis c'était fait.”** (Participant, Bègles)

## Accès aux lieux conventionnés : entre charge mentale et mobilité

La gestion des courses en MonA a été **une source de charge mentale supplémentaire** pour certains foyers, notamment par la multiplication des lieux d'achats. Dans les territoires les plus vastes, les distances entre le domicile et les lieux étaient importantes. Pour les personnes les plus fragiles et isolées, cette distance a rendu l'accès aux achats difficile, **faisant de la mobilité un véritable enjeu dans les caisses**.

## Accès aux lieux conventionnés : des barrières socio-culturelles

### Vécu des participant.es dans les points de vente conventionnés



L'expérimentation a permis à une majorité des foyers de (re)découvrir des lieux dans lesquels ils se sont rapidement sentis à l'aise. Ces points de vente ne sont pas uniquement des lieux d'achat, mais également des espaces de socialisation potentiellement accueillants et conviviaux. Mais pour certains foyers, prendre ses repères dans de nouveaux lieux d'approvisionnement a été une étape difficile. Les lieux d'achats peuvent aussi être vecteurs de stigmatisation et de distinction sociale : fréquenter un type de lieu renvoie à une appartenance à une classe sociale. En modifiant les pratiques d'approvisionnement, la caisse bouleverse ces représentations et lève le frein économique sans réellement briser les barrières socio-culturelles : sentiment de ne pas être à sa place, d'être différent, regardé. Un effet stigmatisant qui peut être renforcé par le fait de payer en MonA.



**“On n'a pas l'habitude d'aller dans ces lieux entre guillemets bobo, c'est vrai que je suis pas forcément à l'aise... (...) J'y vais parce que le lieu est conventionné, mais je suis pas dans mon élément.”** (Participant, Bordeaux)

# Un effet plus large sur le bien-être et le lien social

**L'expérimentation a permis d'explorer la pratique culinaire, le partage et le plaisir dans l'alimentation.**

Le conventionnement, qui favorise les produits bruts et peu transformés, a encouragé les participant.e.s à cuisiner leurs repas. Cette pratique, qui représente souvent une charge qui incombe aux femmes, a été vécue comme une expérience stimulante et enthousiasmante.



**“Quand je dis que ce n'était pas un plaisir de manger, c'est que vraiment, même moi, je restais à des moments une heure devant ma liste. Qu'est-ce que je vais pouvoir faire ? Je ne pensais pas que, voilà, prendre plaisir comme ça, à cuisiner...”**

(Participant, Bordeaux)

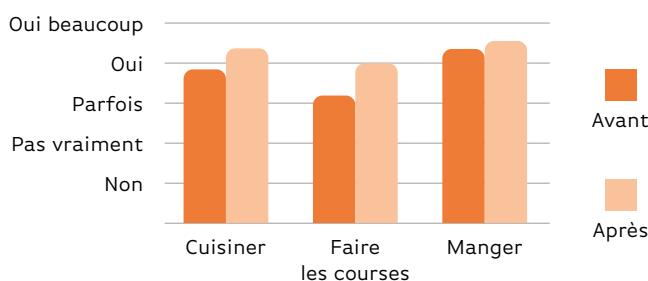
**“C'est savoureux. C'est... Comment dire ? Ça te donne la patate. Mais je pense que ça t'apporte de la vitalité. Et il doit y avoir des nutriments dedans.”**

(Participant, Pays Foyen)



L'amélioration de la situation financière, ainsi que la qualité et le goût des aliments consommés ont renforcé le plaisir associé aux pratiques alimentaires et favorisé un sentiment de bien-être.

**Score de plaisir attribué par les participant.e.s aux activités en lien avec l'alimentation**



Pour certain.e.s participant.e.s, l'alimentation reprend plusieurs de ces fonctions : l'alimentation "plaisir", les souvenirs de son enfance ou encore le reflet de son patrimoine. Mais elle reprend surtout une fonction de socialisation par le partage de leurs achats et de leurs expériences avec les proches.



**“Ca m'est arrivé de faire des courses pour des potes, par exemple. Et en leur expliquant, en leur disant, tiens, tu vois, ça, ça existe.”**

(Participant, Sud Gironde)

**“J'ai pu faire un repas de magret de canard pour les fêtes et partager avec la famille notre patrimoine.”**

(Participant, Pays Foyen)



**Les représentations liées à l'alimentation, de l'individuel au collectif : quelques questionnements pour ouvrir le débat.**

L'alimentation est à la fois l'expression de son identité, son intime, sa culture ; de ses convictions écologiques, éthiques et sociales ; et de son pouvoir économique.

Comment mes conditions de vie et mes convictions impactent-elles mes actes de consommation ?

Quels sont les paramètres que je prends en compte lorsque je choisis un aliment ?

Quelles sont les conséquences qui découlent de ce choix ?

Mes réponses à ces questions ont-elles évolué au cours de l'expérimentation ?



# 3.

## Conventionnement et écologisation des filières



# Une charte de conventionnement construite en amont de l'expérimentation

Se fixer des objectifs communs à 4 territoires



La sélection de l'offre alimentaire a commencé en amont de l'année d'expérimentation, par un travail collectif de janvier 2023 à juin 2023. Durant cette période **40 habitant.e.s du Pays Foyen, du Sud Gironde, de Bègles et de Bordeaux** recruté-e-s après une phase de mobilisation, ont d'abord interrogé 6 idées reçues sur l'agriculture et l'alimentation, ainsi que les principes d'une SSA avant de construire une **“Charte Commune de Conventionnement des lieux et des produits”**.

Ce temps de **“parcours d'engagement”** a posé les **principes du conventionnement** :

Un conventionnement pondéré des lieux de distribution alimentaire **en fonction du nombre de critères respectés** : Ainsi selon les lieux, c'est 50%, 75% ou 100% du panier conventionné qui est payable en Monnaie Alimentaire (MonA)

La sélection dans chaque lieu d'une liste de **“produits de base, durables et de qualité”**.

Ainsi qu'un **protocole** :

- 1 **Manifestation d'intérêt** de la part des points de vente souhaitant participer.
- 2 **Autopositionnement des points de vente** sur le respect ou non des 5 critères via un formulaire en ligne.
- 3 **Une visite du lieu** par un binôme de membres des caisses et un professionnel de l'alimentation.
- 4 **Prise de décision en caisse locale** sur le conventionnement.

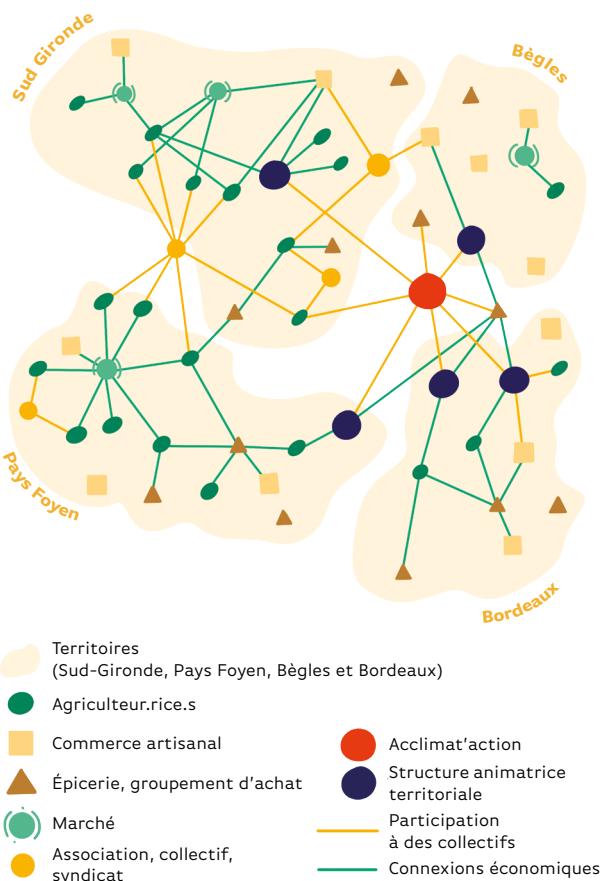
>> **Pour la suite :**

**Conventionné un jour... conventionné toujours ?**

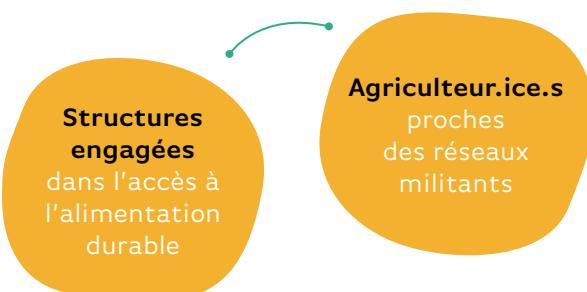
Les outils de conventionnement ont permis de sélectionner l'offre existante, mais pas d'engager des changements de pratiques dans une temporalité expérimentale. Après plus d'un an de fonctionnement, les caisses locales connaissent encore mieux la Charte et les pratiques des lieux conventionnés : plusieurs souhaitent réinterroger leurs points de vente sans s'interdire de faire évoluer à la hausse ou à la baisse le taux de conventionnement. Dès lors, quelle posture adopter pour conserver un lien de confiance avec des points de vente qui verraient leur taux de conventionnement baisser ?

# Un processus qui révèle des liens préexistants

Le début de l'année d'expérimentation a été marqué par l'urgence de constituer **une offre alimentaire** répondant à la fois aux **critères de la charte et aux besoins des participants**.



Le conventionnement des points de ventes a donc mobilisé **en priorité les réseaux existants dans les territoires** :



Conventionner les points de vente



Les participants ont été également sollicités pour élargir cette offre à d'autres **acteurs locaux** :

Étals dans les marchés

Commerce de bouches

Pour ces deux types d'acteurs, **une moindre connaissance du projet et une moindre proximité avec les acteurs** a entraîné un certain nombre de **refus ou de procédures inachevées**.

Dans la charte, le protocole de conventionnement se voulait **"léger"** et **"une démarche d'accompagnement et de dialogue plutôt qu'un contrôle"**. De fait, tous les points de vente soumis à la décision des caisses locales ont finalement été conventionnés. **Ce résultat masque des processus de réflexion et de discussion différents selon les caisses locales**.



Pour la suite :

Comment ouvrir le réseau des points de vente conventionnés ?

Les caisses ont conventionné en priorité des points de vente insérés dans des réseaux engagés pour une alimentation durable. Les observations montrent que le relationnel et la confiance accordée aux responsables des points de vente ont aussi compté sans pour autant être des critères de la Charte. Si ces liens ont été un atout pour lancer la Caisse commune de l'alimentation, la question de l'ouverture se pose pour la suite. Comment créer les conditions pour élargir ce réseau à d'autres points de vente de proximité, aujourd'hui insérés dans d'autres réseaux ou n'ayant pas manifesté d'intérêt à rejoindre la caisse de l'alimentation ?

# Une souplesse désirée et une hétérogénéité qui fait débat



Le protocole attribuait une marge de manœuvre importante aux caisses locales pour constituer l'offre dans les magasins. Cette approche souple a conduit à une grande diversité de pratiques et en définitive à une grande diversité de produits conventionnés.

Peu de points de vente ont identifié de manière systématique les produits dans les rayons et seuls deux ont intégré la liste à leur logiciel de caisse.

À l'inverse certains points de vente ont ajusté seuls la liste des produits conventionnés, le plus souvent pour ne pas refuser des produits aux participants.

Les écarts entre les territoires et entre les points de vente ont constitué un point de débat entre participant.e.s. Cette tension se retrouve à la fois dans le conventionnement des produits et des points de vente. Les participant.e.s ont manifesté leur désir de cohérence tout en mettant en garde sur les coûts d'une plus grande uniformisation.

Le bilan collectif de la première année de conventionnement réalisé à la Caisse Commune de juin 2025 a mis en évidence que la seule dérive à la fois systématique et problématique venait d'un point de vente qui a souhaité arrêter l'expérimentation. Par ailleurs les participants ont soulevé la complexité du conventionnement de produits autant comme une limite à son application rigoureuse, que comme un avantage à être à la fois un garde-fou et un moyen de monter en compétence sur la compréhension des filières agricoles et alimentaires.

## Conventionner les produits

### Témoignages de participantes :



“Tout est subjectif, c'est pour ça qu'il faut beaucoup de monde pour valider ces choix. Je pense qu'il serait plus démocratique que les personnes qui rendent visite aux lieux élaborent une liste de produits et la présente aux caisses pour confirmer les choix !”



“Ce sont des questions sans fin !”

### Pour la suite :

#### Préserver la confiance sans renier ses ambitions

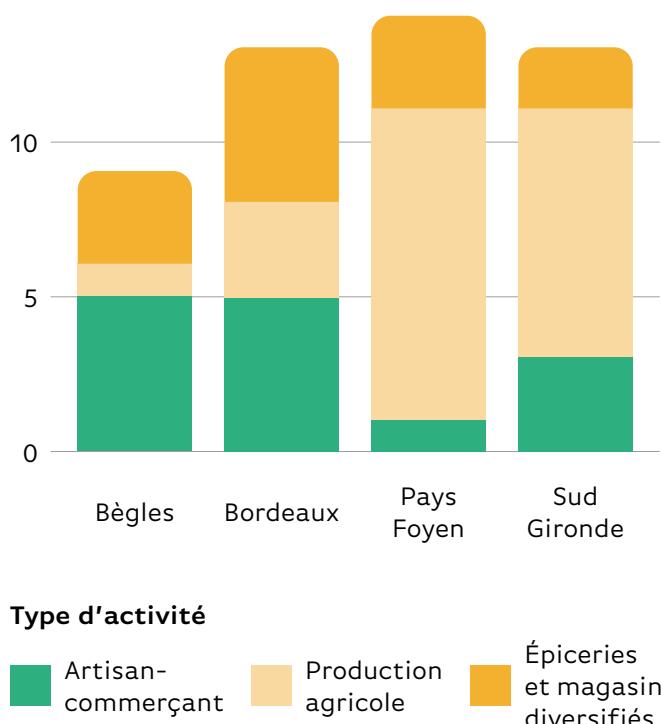
Si la Charte et le conventionnement par produit s'avèrent parfois contraignants et complexes, son application différenciée permet aussi une réelle souplesse. Cette tension - voire cette ambiguïté - entre exigence et souplesse amène parfois le débat sur le terrain de la simplification. Pourtant, après plus d'un an, cette tension constitue la pierre angulaire du conventionnement. Elle restera une force à condition que les caisses locales viennent l'interroger régulièrement, avec une Charte exigeante comme garde-fou. Cela pourrait passer par l'instauration d'un bilan critique annuel du conventionnement au niveau local et départemental.

# Une diversité de points de vente et de professionnelles

Les points de vente conventionnés se divisent en **trois principales catégories** :

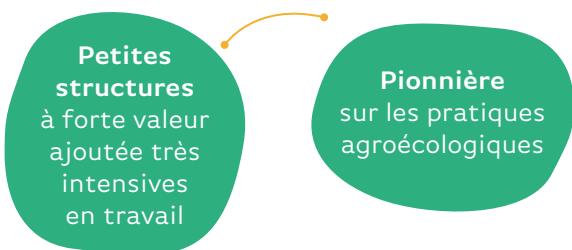


La composition de l'offre conventionnée varie néanmoins fortement entre les territoires.



Les points de vente varient également très largement en **taille** et en **statut**.

L'agriculture conventionnée présente les **atouts classiques de l'agriculture en circuit court** :



Contrairement à la tendance générale, les **professionnels de l'alimentation** conventionnés sont souvent des **professionnelles**. Elles sont aussi en moyenne **plus diplômées**. La grande majorité d'entre elles ont réalisé une reconversion professionnelle.

**30%**

des professionnel.le.s conventionné.e.s travaillaient avant leur activité actuelle **dans les filières agroalimentaires conventionnelles**

**64%**

des professionnel.le.s conventionné.e.s travaillaient avant leur activité actuelle **dans un autre secteur économique**.



**Pour la suite :**

**Vers une plus grande représentativité des professionnel.les**

À l'inverse des cotisant.es, les professionnel.les conventionné.es n'ont pas été sélectionné.es selon des critères de représentativité. L'expérimentation a valorisé des pratiques qui correspondaient déjà à la Charte, portées par des professionnel.les très diplômé.es et déjà engagé.es.

À l'avenir, une perspective d'accompagnement et de changements progressifs pourrait permettre l'entrée de travailleur.euses aux caractéristiques différentes : agriculteur.rices insérés.e.s dans les filières industrielles, classes populaires en reconversion dans le secteur agricole et alimentaire...

# Un soutien important mais souvent à distance



Lors des entretiens, les points de vente conventionnés ont très largement fait part de leur satisfaction et de leur volonté de prolonger leur participation.

Cependant, **l'engagement des professionnels** dans le projet a évolué au cours du temps. Si durant l'étape de conception, certains partenaires se sont mobilisés de manière importante, les professionnel.le.s ont par la suite été peu présent.e.s dans les espaces de délibération. Ce constat porte notamment sur les commerces qui ont été conventionnés plus tardivement. Cette absence révèle la difficulté pour les professionnels de dégager du temps dans un quotidien où l'activité et les engagements militants prennent une place déjà très importante. Dans la conception, il y avait également la volonté de "ne pas trop en demander" aux points de vente, de crainte de ne pas en convaincre suffisamment au regard de la durée limitée (1 an) et du peu de foyers concernés (40 par territoire).

Cette implication à distance entraîne des **appréhensions très diverses** des objectifs de la caisse girondine par les professionnel.le.s conventionné.e.s :



**L'accès** à une alimentation saine et durable pour les revenus les plus faibles.



**La promotion** d'une alimentation saine et durable auprès des consommateurs.



**Le soutien** aux petits producteurs locaux à travers un fléchage de la demande alimentaire.

Et seulement très rarement une **transformation des systèmes alimentaires** par la modification des modalités de production, de distribution et de transformation.



S'engager comme point de vente



Témoignages de points de vente participants :

“Nous on trouve que le projet politiquement il est super c'est pour ça qu'on y a adhéré direct”  
(Productrice)



“Moi j'ai pris la perche parce que ce que je voyais aussi c'était que c'était un public justement qu'on n'avait pas. C'est pas qu'il y a qu'un public précaire dans la SSA mais il y avait une partie d'un public qu'on n'avait pas. Et je me disais ben justement c'est construire avec ce public là peut-être une autre offre etc voir dans quelle mesure ça répond à leurs attentes. Et si ça ne répond pas pourquoi ? Qu'est-ce qu'on pourrait faire ? Qu'est-ce qu'on pourrait construire avec eux ?”  
(Salariée d'une épicerie)



“ça me va de venir aux [caisses] pour témoigner ou faire de l'éduc pop, mais j'ai pas le temps pour venir en touriste ou en observateur”  
(Producteur)



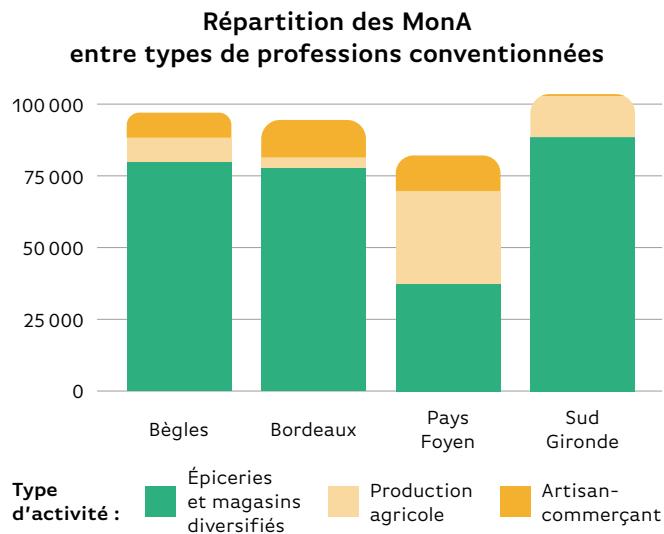
Pour la suite :

Comment donner plus de place à l'implication des professionnel.les ?

Un travail mené par Clémence Potel auprès des points de vente conventionnés pointe deux modalités prometteuses pour créer à l'avenir des liens plus fort avec ces acteurs :

- L'organisation d'évènements ponctuels favorisant l'interconnaissance et le partage.
- La réflexion autour de nouvelles modalités d'action des caisses : caisse d'investissement finançant des changements dans les appareils productifs, création de nouveaux points de vente, etc.

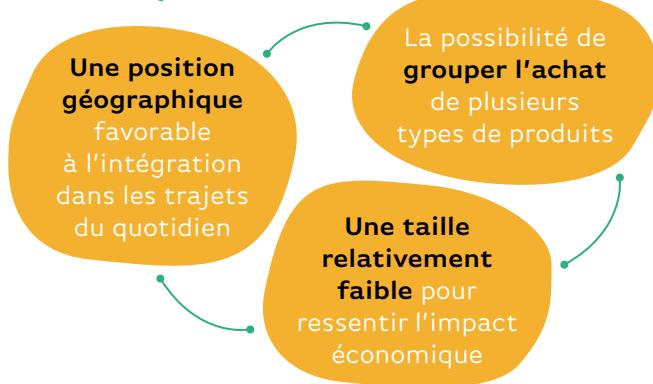
# Points de vente : Des impacts économiques parfois significatifs mais des changements marginaux



Les participants ont dépensé leurs MonA dans un **nombre relativement limité de points de vente**. Ainsi quatre magasins diversifiés, sur la cinquantaine de lieux conventionnés, **concentrent plus de la moitié des transactions alimentaires**.

L'impact économique sur les points de vente est donc très divers. Ce constat est renforcé par la **grande diversité des lieux en termes de taille et de type de structure**.

Les commerces qui ont été le plus impactés par l'expérimentation présentent ainsi **plusieurs caractéristiques** :



A l'inverse, certaines structures apparaissent **très peu affectées par l'expérimentation** de caisse de l'alimentation. C'est notamment le cas des formes de commercialisation qui impliquent le plus d'engagement de la part des consommateurs : **AMAP, Vente à la ferme**.

Indépendamment du poids pris par la MonA dans leur chiffre d'affaires (de 1 à 20%), **la taille et la durée de l'expérimentation n'ont pas permis d'engager des changements dans les modes de productions ou dans la composition de l'offre en magasin**.



## Témoignages :

“C'est quand même positif, mais ce n'est pas ce qui va changer notre façon de faire les choses et de travailler”  
(Productrice)

“Mais si vraiment le politique s'emparait de ça, en voulant réaffecter des budgets lourds à ça, ça a une capacité de développement d'un système agricole extraordinaire. Vraiment. C'est d'une puissance folle. [...] Moi, depuis j'ai plus de clients. Clairement. Et des clients qu'on ne voyait pas. Et moi, encore, j'ai servi, l'autre jour, des gens qui sont venus chercher des trucs. Clairement, ils n'étaient jamais venus. Et ils me l'ont dit”.  
(Producteur)



## » Pour la suite :

### Que tirer de l'impact économique des caisses ?

L'impact économique des caisses de l'alimentation sur les points de vente pose deux questions pour la suite :

- Faut-il élargir au maximum le nombre de points de vente pour satisfaire les besoins des participant.es et faire connaître la SSA ou tenter de peser plus lourd sur le réseau existant afin d'agir plus efficacement sur les approvisionnements et les pratiques agricoles et commerciales ?
- Les circuits courts et de proximité ont été très conventionnés, mais relativement peu mobilisés par les participant.es pour leurs achats. Le local est-il adapté aux caisses de l'alimentation et si oui, à quelles conditions ?

# Que retenir ?

## Des réussites évidentes

La caisse girondine illustre la capacité d'une coalition d'acteurs et d'actrices diverses à construire des modalités originales, d'allouer les ressources et de répondre aux besoins de la population dans une période de crise. À rebours de nombreuses innovations démocratiques, limitées au registre de l'intention, elle s'est matérialisée et les décisions prises ont changé le quotidien des participant·es. Elle conduit à ouvrir l'éventail des choix politiques à la disposition des citoyen·nes, à rebours d'une tendance de long terme à la fermeture des possibles. Mais en poursuivant les trois principes fondateurs - universalité, cotisation solidaire et conventionnement démocratique - les caisses se sont confrontées à des tensions multiples.

## Une participation à géométrie variable

- Il apparaît que le caractère volontaire de la contribution présente certaines limites qui semblent difficilement dépassables. À l'heure actuelle, les taux de cotisations sont dégressifs, ce qui interroge sur l'acceptabilité du financement d'un modèle élargi.
- L'enquête montre que les ressources et les goûts pour la délibération et l'engagement citoyens sont corrélés à des caractéristiques sociologiques, posant un défi à l'idéal d'universalité dans son versant démocratique.
- Le suivi des caisses a rendu visible le refus, par une part importante des participant·es, d'un lexique politicien ou militant, orienté vers les enjeux électoraux ou insstants sur la conflictualité inhérente au changement social. Ces éléments pointent vers la capacité encore limitée des caisses à établir des rapports de force avec d'autres acteurs.

## Une recomposition des contraintes sur les ménages

- Si les allocations ont été massivement dépen-sées, on constate un maintien important d'une consommation alimentaire en euro.

Cette tendance montre à la fois les limites du montant de l'allocation et une certaine incapacité de l'offre conventionnée par les caisses à satisfaire l'ensemble des besoins alimentaires de foyers aux caractéristiques sociales et culturelles diverses.

- Les coûts, financiers et non financiers, du changement de pratique semblent toujours inégalement répartis. En sélectionnant l'offre alimentaire durable, les caisses ont validé des pratiques et des goûts alimentaires spécifiques à certaines catégories de la population (notamment les plus diplômées). La solvabilisation ne supprime pas les coûts culturels importants pour se conformer à cette alimentation.

## Une action sur les filières encore à construire

- Le processus de sélection reste très contingent et ne permet pas de distinguer l'offre conventionnée du reste de l'offre alimentaire sur des bases objectives. Cet état de fait ne pose pas encore problème, mais montre la complexité des décisions à venir pour maintenir le pouvoir décisionnel au sein des territoires des caisses.
- Les caisses permettent d'envisager la sécurisation, voire le développement des alternatives, mais elles ne disposent pas encore des outils pour faire changer les pratiques et répondre aux deux défis symétriques : faire sortir les filières alternatives de leurs niches commerciales, faire bifurquer les pratiques conventionnelles qui restent largement la norme.

Ces éléments ne constituent pas un inventaire exhaustif ou une réalité univoque. Il ne s'agit pas non plus d'un constat pessimiste. Ces quelques tensions évoquées dessinent avant tout des débats à tenir et des décisions importantes à venir, pour convertir cette année d'expérimentation non en autocélébration, mais en pistes d'actions concrètes et informées.

© 2025 Acclimat''action  
Mise en page et conception graphique : Julie Jacquemin  
Illustrations : Valentin Bachelot

Un collectif porté par



Vers une  
**Sécurité Sociale  
de l'Alimentation  
en Gironde**